



4, avenue des Etas-Unis
64000 PAU

www.lycee-saint-cricq.org/amicale-anciens/

N° 15

mai 2021

La Gazette des Anciens

Le mot du Président

A. PAUTOT

Durant cette crise sanitaire, condamnés à l'inaction, chacun a pu réfléchir un peu plus profondément. Il en résulte dans tous les domaines des évolutions, des remises en question, le recentrage sur des valeurs fondamentales un peu oubliées dans le feu de l'action quotidienne.

En relisant les statuts de notre association, j'ai été interpellé par l'article 2 qui dit :

Cette association a pour but :

- *d'assurer des liens de solidarité et d'amitié entre ses membres et les élèves de l'Établissement en cours d'études ;*
- *de faire connaître et aimer le lycée SAINT-CRICQ.*

Et je me suis demandé « Quelle est la forme de solidarité et d'amitié développée par l'association aujourd'hui ? Comment l'améliorer ? ». Et puis « Comment faire connaître et aimer le lycée ? »

Une autre réflexion plus large concerne l'avenir des jeunes dans la société où ils vont vivre. Il est patent que leur première angoisse est celle de trouver un emploi pour éviter le chômage ; ensuite après avoir dépassé cette embûche, essayer d'arriver à leur épanouissement dans la vie professionnelle.

D'un autre côté les entreprises tant publiques que privées recherchent des talents prêts à collaborer à

leurs projets ; elles ont beaucoup de mal à recruter !

Eric Bourdet a mis le doigt sur un maillon essentiel : étudier « l'après Saint Cricq ». C'est un outil nécessaire pour connaître qualitativement et quantitativement l'intégration des élèves dans la vie professionnelle mais aussi pour utiliser ces données essentielles pour guider le choix des élèves et des parents dans leur orientation.

Actuellement l'information des élèves et des parents se fait en expliquant les programmes, l'environnement du lycée, en visitant les laboratoires etc ..Ceci est le paysage des enseignants, fiers à juste titre de leur travail et des anciens élèves nostalgiques du passé. La journée « portes ouvertes » montre les moyens offerts. Seuls peuvent apprécier les parents et les enfants qui possèdent déjà une culture technique.

Il ne faut pas oublier de répondre aux angoisses que j'évoque ci dessus : chômage et épanouissement professionnel. La motivation engendrée par la sécurité de trouver un débouché sera décuplée dans un cursus où la réussite se mesure non seulement par le résultat des examens mais aussi par l'accomplissement de projets dont chacun peut mesurer l'aboutissement par lui même.

La création de « membres juniors » (voir ci-dessous) est un premier pas important. D'autres actions sont à imaginer et à mettre en œuvre. Elles nécessiteront une forte implication de volontaires motivés !

Faites-vous connaître, nous vous attendons.

L'Amicale des Anciens souhaite se rajeunir

B. MIGANNE / J. CI. CABANNE

Du sang neuf ...

Dans notre dernier numéro de La Gazette (n°14), le "mot du Président" évoquait une nouvelle voie possible pour notre Amicale : se rapprocher des élèves sortant du lycée, qui deviennent à leur tour des "jeunes anciens".

En effet, l'immense majorité de nos membres étant à présent retraités, il semble nécessaire d'intégrer des personnes plus jeunes, dans la vie active, qui seraient à même d'agir utilement dans le sens de faire un "pont" entre les élèves et les actifs, et de maintenir un certain lien de solidarité au sein-même du monde du travail entre ceux qui ont fréquenté l'établissement.



Lycée St-Cricq : les anciens ateliers, aujourd'hui disparus

Cette «section jeunes anciens», pourrait aussi nous apporter des éléments nouveaux, sur des actions que nous pourrions mener au sein de notre association. Ces élèves entrant dans la vie active, ont certainement des remarques sur leur scolarité passée, scolarité en adéquation avec l'enseignement actuel. Il sera important de créer des rencontres conviviales qui permettront à ces jeunes actifs de se retrouver, d'échanger et pourquoi pas de partager leur expérience d'entrée dans la vie professionnelle avec des élèves en cours d'études.

transparaît dans nos statuts (article 2). Point positif, cela devrait être facilité par le fait qu'une majorité d'entre eux trouvent un boulot dans la région (voir Gazette n°14).

Donc, pour impulser une telle dynamique, nous allons créer au sein de l'amicale une section "Juniors".

Pour cela nous avons légèrement modifié nos statuts par l'ajout d'un nouveau paragraphe intitulé "membres Juniors", décrivant le statut de ces membres d'un nouveau genre.

Cette qualité de membre junior pourra s'acquérir pour une durée de cinq ans à condition d'avoir fréquenté l'établissement au moins un an en tant qu'élève. Pendant toute cette durée, l'adhésion sera gratuite. Au delà, les membres juniors deviennent des membres classiques et doivent donc régler leur cotisation annuelle.

Point important : les membres juniors devront s'engager à répondre aux différentes enquêtes visant à suivre statistiquement l'insertion des élèves dans la vie active. Vous avez pu voir l'une d'entre-elles dans le dernier numéro de notre gazette. Le but sera d'étendre cette démarche et d'en publier les résultats à l'attention des parents d'élèves, des collégiens, au moment de choisir une orientation, etc..

Comme vous le voyez, cela sera une grande nouveauté qui devrait permettre à notre amicale de trouver un nouvel élan en s'adressant directement aux élèves et enseignants, et en les y associant.

La communication des infos nécessaires, via "Pronote" (système de communication interne au lycée), se fera



par une information que l'association fera passer à la Direction du lycée qui gère cette application. Les trois Proviseurs adjoints sont en mesure d'intégrer ladite info dans le système.

Par ailleurs, l'idée est lancée de créer une page "Amicale" sur le réseau Facebook qui serait animée par des élèves.

L'inconnue est maintenant de savoir si un nombre suffisant d'élèves a envie de s'impliquer, car c'est bien évidemment sur eux que repose, pour l'essentiel, tout ce dont il est question ici.

Les résultats de l'enquête de Monsieur Bourdet ayant permis l'étude statistique parue dans le dernier numéro, laissent présager que nous pouvons nous montrer optimistes, au vu des 88% d'élèves ayant répondu à cette étude.

Bien évidemment, si certains d'entre-vous souhaitent recevoir le texte intégral de nos statuts ou seulement le paragraphe ajouté, n'hésitez pas à le demander par un simple mail, à cette adresse :

amicale.asc@gmail.com



Lycée St-Cricq : les nouveaux ateliers

Les Anciens nous écrivent

La Gazette a le plaisir de retranscrire les textes de contributions que des Anciens ont bien voulu lui faire parvenir l'an passé. La densité du contenu de notre numéro précédent avait incité la rédaction à en différer cette retranscription.

Jacques Saint-Paul

Avant le confinement, j'avais passé environ 1 an à écrire mes mémoires, 5 dossiers d'environ 50 pages chacun avec photos, et un 6^{ème} en cours.

Alors que jusque là je ne m'étais pas préoccupé de mes ancêtres, le retour vers le passé m'a fait me poser des questions auxquelles plus grand monde ne pouvait répondre. Dans le même temps, mon épouse Anne-Marie avait participé à des initiations proposées par les Archives Départementales et je savais donc que des archives numérisées sont disponibles sur Internet.

J'ai donc consacré le temps du confinement à démarrer des recherches sur mes ancêtres.

Les archives numérisées disponibles sur le site Internet des Archives de chaque Département vont en général, ça peut être différent selon les Départements, des années 1700 à 1920 ou 1930.

Elles correspondent, soit à l'état civil, naissances, mariages, décès, pour les années les plus récentes, soit



aux états paroissiaux, baptêmes, publications des bans, enterrements, pour les années les plus anciennes.

A cela s'ajoutent les Recensements de population, qui sont en général faits tous les 5 ans, souvent précieux pour savoir qui était présent à un endroit donné et à un moment donné, avec des infos pour chacun, lien de filiation, métier, année de naissance ou âge (parfois approximatif malheureusement).

Pour les périodes plus proches, il y a je pense une règle qui s'applique, à savoir que les infos de moins de 75 ans ne peuvent pas être mises à la disposition de tous, et donc il faut aller les chercher dans les dossiers d'archives non numérisées, soit aux Archives Départementales, soit dans les Mairies pour les plus récentes, en sachant que certaines Mairies ouvrent facilement leurs portes alors que d'autres ne les ouvrent qu'à la famille de celui que l'on recherche.

Ces grands principes énoncés, il faut se lancer et commencer à trouver un acte, lequel donnera peut être des infos sur les ascendants ou descendants, ce qui permettra de faire une autre recherche et d'avancer petit à petit.

Sachant que 10 ans d'actes de naissance dans un village, ça peut faire environ 30 à 50 pages à consulter alors que 10 ans à Bordeaux ça doit en faire 1000 à 2000. Sachant aussi que c'est le plus souvent écrit à la main, parfois illisible, parfois très amoché, parfois avec un tableau récapitulatif à la fin, parfois sans. Bref, il faut de la patience et donc du temps.

J'ai également pu constater que même en période d'utilisation intensive d'Internet pour le télétravail ou l'enseignement, l'accès au réseau n'est pas trop perturbé.

Après 6 semaines de confinement, j'ai quand même pu remonter du côté SAINT-PAUL à mon ancêtre Jean, né en 1700 dans un village de Haute Garonne près de MONTREJEAU. Ensuite son fils Bertrand a déménagé dans les Landes près de DAX et le reste de la famille, soit 5 générations, y est resté jusqu'à ma grand-mère qui s'est installée à ARCACHON. Au passage, j'ai rencontré des laboureurs, un charretier et même un fossoyeur, mais personne du grand monde !

Du coup mon père s'est marié avec une Bordelaise, issue, d'un côté de vigneron du MEDOC que j'ai retrouvés pour l'instant jusqu'au début des années 1800, et d'autre part de Bordelais « employés au Gaz », que je perds vite, toujours pour l'instant, car nés vers 1840 en Italie, dans le Piémont qui venait d'être français quelques années avant.

Gilbert Da Cunha

LE VIRUS CHINOIS JOUE AU TOURISME MONDIAL.

17 mars 2020.

La guerre est déclarée. La Chine nous a expédié un de ses nouveaux produits pas cher et très efficace. Le confinement généralisé est promulgué. Les habitants sont casernés chez eux et ne peuvent sortir que pour les premières nécessités, attestation obligatoire.

Les masques et les gels font défaut. On s'aperçoit que notre économie dépend trop de l'importation.

Dans les magasins alimentaires, la guerre aussi est déclarée : disparition de la farine, du sucre, des œufs, du savon, du PQ ??

Heureusement, le printemps est là ; les températures sont douces, le temps clément.

Le bricolage, le jardinage, les promenades pas trop loin occupent les journées. Nous nous obligeons à faire ce



que nous avons mis de côté, à plus tard ! Seuls certains citadins pâtissent de leur logement exigu et des enfants à occuper toute la journée !

Les personnels de santé sont applaudis pour leur dévouement.

11 mai 2020.

Le déconfinement progressif est arrivé. Nous allons pouvoir sortir la voiture (le prix de l'essence est au plus bas !). La vie reprend le dessus petit à petit.

Les masques et le gel sont présents (merci encore les chinois), les gestes barrières de rigueur. L'été pointe à la porte, enfin.

La population est en vacances, la pandémie derrière nous ?

Hélas ! La deuxième vague, ou plutôt la circulation du virus libéré nous rattrape.

30 octobre 2020.

Ce n'était qu'une trêve. La population a baissé la garde, pas le virus. Nous voici à nouveau confinés, moins drastiquement cependant. Les vacances de Noël approchent ; Il nous faut réagir. Les attestations reflourissent. Cependant, des groupuscules par ci par là continuent leurs méfaits complotistes. Il faut de tout pour faire un monde.

Le vaccin est annoncé (quand on veut, on peut !). La population répondra-t-elle à son chant ? Méfiance, défiance (n'est pas Français qui veut).

Noël 2020.

Le Père Noël sera sûrement chinois ou européen. Le vaccin sera-il au pied du sapin, dans la galette des Rois, dans les cloches de Pâques ?

Si l'année 2020 fut surprenante, souhaitons que 2021 soit reposante !

Pau, le 24 novembre 2020

Les blagounettes de la Gazette ...

32

Le patron d'un service d'ophtalmologie d'un grand hôpital prend sa retraite.

Lors de son pot d'adieu, ses collègues, collaborateurs et amis lui offrent un grand tableau moderne représentant un œil immense.

Alors l'ophtalmo murmure tout bas :

- Heureusement que je ne suis pas proctologue ...

Donnez-nous de vos nouvelles !

Pour nous contacter, nous faire part de vos **idées concernant la gazette**, nous communiquer votre **co-opération**, votre **contribution**, une **anecdote** ou un **souvenir marquant** :

- dans le site Internet de l'Amicale, rendez-vous à la rubrique « Contacts »
- ou envoyez un message par mail, à l'adresse suivante **amicale.asc@gmail.com**

Merci par avance !